

paysages ruraux et activités agricoles

par Jacques Baudry * et Catherine Laurent **

* INRA/SAD (*), 65, rue de Saint-Brieuc, 35042 Rennes cedex
** INRA/SAD, Route de Saint Cyr, 78 000 Versailles

1. Le paysage : nouvel enjeu pour l'agriculture

« Un paysage sans paysans ? » Ce titre du *Monde des Débats* paru en novembre 1992 nous invitait une fois de plus à nous interroger sur les conséquences de l'évolution des politiques agricoles, et notamment de la PAC, sur la transformation des paysages ruraux. Cette préoccupation n'est pas nouvelle en soi, mais alors que, précédemment, l'extension de la surface agricole et la modernisation de l'agriculture étaient la cible des protecteurs du paysage, à présent les principales craintes concernent les risques d'abandon massif de terres agricoles.

La nécessité de garder une agriculture nationale et de ralentir le rythme de disparition des exploitations agricoles est ainsi l'un des rares points de consensus de la société française. Cette nécessité est invoquée pour des raisons économiques et sociales mais aussi au nom de « la sauvegarde du patrimoine », de la qualité de l'environnement et des paysages.

Mais n'y aurait-il de « paysage rural » que dans les territoires agricoles, et ce paysage ne résulterait-il que de l'activité des agriculteurs ? Un tel point de vue, répandu en France, est très réducteur. Tout d'abord il existe des paysages, et des paysages que l'on souhaite conserver, qui ne sont nullement marqués par l'agriculture, les parcs nationaux nord-américains en sont un exemple; par ailleurs, les

(*) Département de recherche sur les Systèmes agraires et le Développement.

paysages ruraux ne se réduisent pas au territoire utilisé pour la production agricole, et même dans ce dernier cas ils ne résultent jamais de la seule dynamique de la production agricole.

Il apparaît donc que la clarification de ce qu'est un paysage rural, celui qui nous préoccupe dans ce colloque (*), de la façon dont il est produit, dont il évolue, est indispensable. Il serait illusoire de vouloir développer tous ces points ici, nous nous contenterons de souligner quelques éléments qui nous semblent importants pour raisonner les recherches à venir. Le chercheur, quelle que soit sa discipline, ne peut discuter sereinement sur des objets mal définis. La formalisation des interrogations, la mise au point de protocoles d'étude des paysages, sont des préalables à la définition de règles d'action.

2. Le paysage, produit de processus divers, est dynamique

Le paysage « enjeu de patrimoine » a une histoire. L'état d'un paysage est toujours temporaire et porte les marques du passé aussi bien que du présent : activités, réglementations, rapports sociaux, techniques... Vouloir geler un paysage à un moment donné, vouloir le réduire à une image que les agriculteurs ont la charge de perpétuer, c'est arrêter le temps, et par là-même mettre cet espace hors du temps, en faire un espace à part.

Derrière l'image, dans le paysage, coexistent des ensembles de phénomènes divers qui ne peuvent être réduits à des pratiques agricoles qu'il s'agirait de pérenniser ou de restaurer.

On sait par exemple le rôle essentiel que jouent les modes d'appropriation du territoire dans la structuration des paysages. Faut-il subordonner l'évolution des rapports fonciers (y compris dans leurs composantes les plus inéquitables) à l'aspect des paysages ? De même en France, certains paysages bocagers doivent beaucoup au fait que le tronc des arbres appartient au propriétaire foncier et les branches au fermier, faut-il maintenir coûte que coûte des techniques d'émondage dangereuses pour perpétuer un paysage ?

Le paysage est aussi un système écologique ; de par sa structure même il régule des mouvements d'espèces, des flux d'eau, d'éléments minéraux, qui sont autant de facteurs pouvant jouer en retour sur l'évolution même des paysages (colonisation des friches, risques d'érosion...), leur aspect sonore (capacité d'accueil des oiseaux nicheurs).

Le paysage est aussi, bien sûr, une dimension de la production agricole. L'utilisation agricole du territoire se traduit par une mosaïque de cultures, des états de végétation... Si l'aspect de la couverture cultivée dépend des techniques mises en oeuvre dans les parcelles, il faut aussi en chercher les déterminismes au niveau de l'exploitation (choix d'un système de production), de l'environnement économique local (possibilité pour des ménages ruraux de demeurer sur place et de maintenir une activité agricole par exemple), mais aussi dans l'évolution des techniques ou de phénomènes régulés à des niveaux englobants (formes de concurrence au niveau national et international, transferts publics, etc.).

La liste pourrait être longue. Le paysage est un objet complexe et il est hors de question d'énumérer de manière exhaustive tous les processus qui contribuent à sa formation. Mais on oublie parfois qu'il peut y avoir plusieurs usages, plusieurs fonctionnements, dans le même lieu, qui s'inscrivent sur le même territoire. Prenons le cas du bocage : s'il y a eu, s'il y a encore des arasements de haies jugés excessifs, c'est bien souvent parce que une seule dimension est mise en avant : la facilité de travail avec des machines. S'il y a depuis quelques années des plantations de haies, c'est parce que les fonctions esthétiques (autour de la maison, du gîte rural, des bâtiments), brise-vent, anti-érosives, d'habitat pour la faune (même si elle est réduite au gibier) sont reconnues. L'aménagement correspond à des motivations diverses qui trouvent leurs sources dans les différentes fonctions que peuvent remplir les haies.

C'est un ensemble d'acteurs sociaux (agriculteurs et non-agriculteurs) qui contribuent à produire des paysages ; ils ne se concertent pas nécessairement, toutes leurs actions ne sont pas conscientes. Une société ne peut être assimilée à un système finalisé qui déciderait entre autres de produire un espace aux caractéristiques données. Les paysages sont des produits de l'activité des sociétés rurales, de la société dans son ensemble, ils ne résultent pas d'un projet unique et maîtrisé.

(*) Texte présenté au Colloque international « Agricultures et société », tenu à Paris du 8 au 10 février 1993, reproduit avec l'aimable autorisation de l'association Descartes.

Le paysage est changeant car il est partie d'un monde en évolution, il est un objet complexe car il résulte de l'interaction de multiples processus. Plutôt que de le figer, nous devons chercher à en infléchir les évolutions. Cela signifie aussi bien utiliser les processus écologiques à l'oeuvre dans le paysage, qu'instaurer une politique d'aménagement du territoire créant des emplois dans le monde rural, ou passer des contrats avec des agriculteurs pour des objectifs environnementaux précis. On voit ici qu'un simple raisonnement en termes de prime à l'hectare pour imposer telle ou telle pratique agricole sera insuffisant et/ou très coûteux, mais aussi artificiel et difficilement pérenne.

Pour que le paysage ou certaines caractéristiques paysagères puissent devenir un objectif de production en soi, il faudrait qu'un certain nombre de conditions soient remplies :

- avoir la maîtrise (au moins partielle) de ce processus de production, ce qui signifie disposer au moins des connaissances techniques, économiques, etc. nécessaires ;
- pouvoir financer les gestionnaires du paysage (ce qui pose la question de la reconnaissance de l'utilité sociale de ce type de « production ») ;
- être capable de définir le produit final désiré (ce qui renvoie à des débats sur l'esthétique et les sociétés qui dépassent notre propos ici, on consultera les travaux d'Y. Luginbuhl sur la signification sociale des paysages au cours de l'histoire moderne).

La distance à la situation actuelle est donc considérable.

Nous n'aborderons ici que le premier point, afin d'essayer d'explicitier quelles types de connaissances suppose la volonté de vouloir maîtriser en partie la production de paysages, et quelles pistes de recherches apparaissent ainsi.

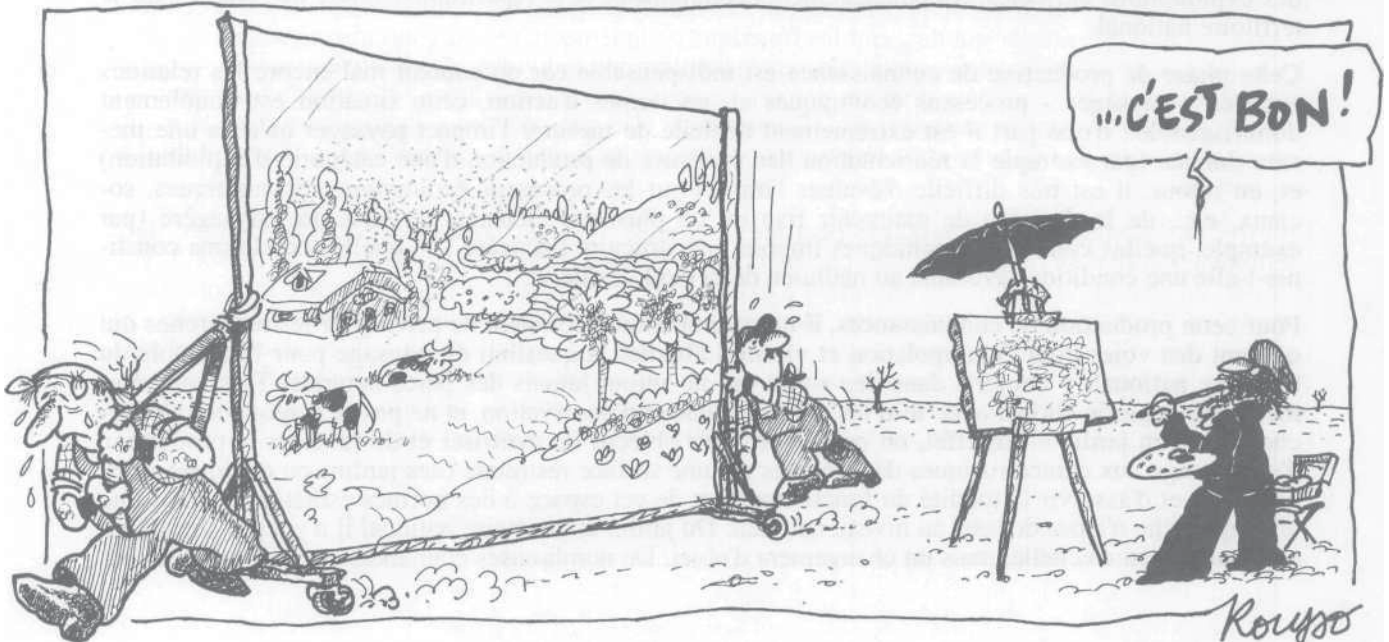
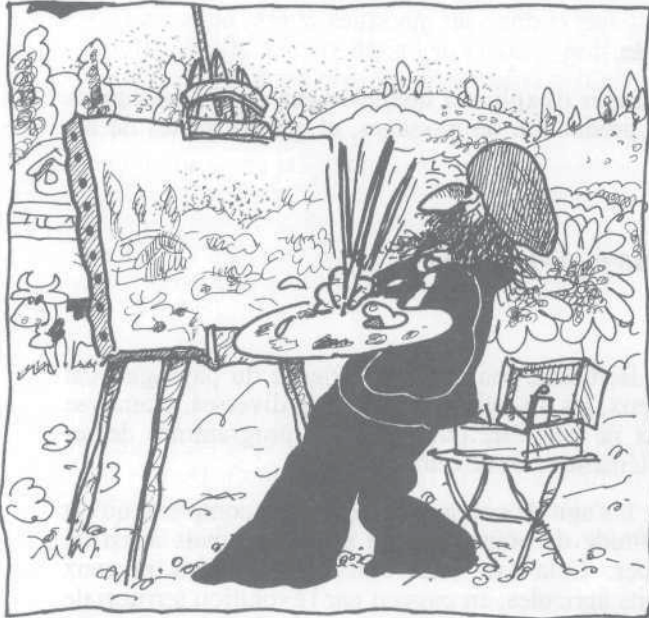
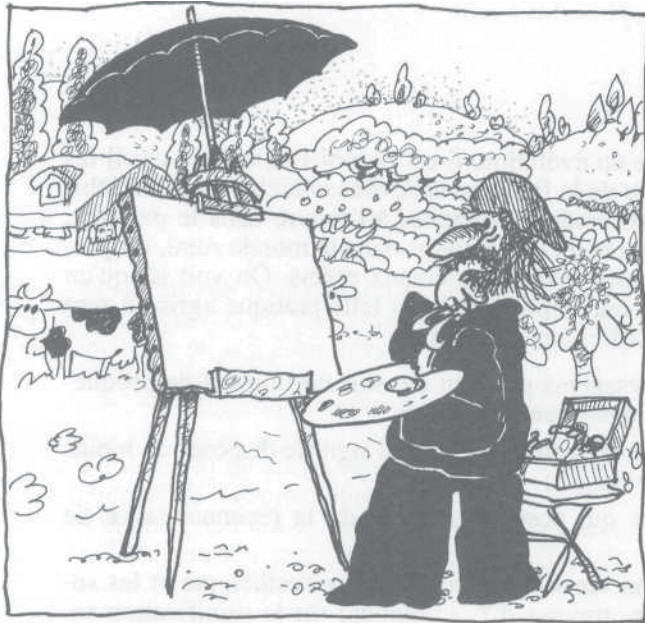
3. Paysages, processus sociaux, processus écologiques : quelques pistes pour la recherche

Nous approuvons totalement la position de Georges Bertrand, pour qui une Science du paysage n'est pas souhaitable. Les enjeux sociaux sont trop nombreux, les disciplines en jeu trop diverses. L'analyse de la structure et de l'évolution des paysages ruraux ne peut être que le fait de programmes de recherche interdisciplinaires s'inscrivant dans une problématique de développement.

La première tâche est de produire des connaissances. Il s'agit de comprendre cet objet complexe qu'est le paysage, non seulement de le décrire de la multitude de points de vue possibles, mais aussi de mettre à jour les mécanismes qui le font évoluer. Cela fait intervenir de multiples niveaux d'organisation : de la parcelle aux marchés des produits agricoles, en passant par l'évolution territoriale des exploitations agricoles, les aménagements communaux et la répartition spatiale de l'emploi sur le territoire national.

Cette phase de production de connaissance est indispensable car on connaît mal encore les relations sociétés - paysages - processus écologiques et, en termes d'action, cette situation est doublement dommageable : d'une part il est extrêmement difficile de mesurer l'impact paysager qu'aura une mesure donnée (par exemple la réorientation des systèmes de production d'une catégorie d'exploitation) et, en retour, il est très difficile d'évaluer l'impact sur les processus écologiques, économiques, sociaux, etc., de la décision de maintenir fixe un ou plusieurs éléments de structure paysagère (par exemple, quelles contraintes techniques impose une structure bocagère ? A quelles conditions constitue-t-elle une condition favorable au maintien de la biodiversité ?).

Pour cette production de connaissances, il nous semble qu'il convient de privilégier les recherches qui ouvrent des voies pour l'extrapolation et visent à aborder la question du paysage pour l'ensemble du territoire national, y compris dans des zones qui ne seront jamais des parcs naturels. Très concrètement, cela signifie choisir avec soin les objets d'étude et d'observation, et ne pas se cantonner à des recherches « en jardin ». En effet, on peut avoir pour objectif de maîtriser et de financer la production d'un paysage aux caractéristiques déterminées sur une surface restreinte (des jardins ou quelques parcs naturels), et d'asservir la totalité du fonctionnement de cet espace à des normes esthétiques, mais une telle approche n'a pas de sens au niveau national. Du jardin au territoire national il n'y a pas seulement un changement d'échelle, mais un changement d'objet. De nombreuses connaissances obtenues sur des



espaces restreints et protégés ne sont pas utilisables ailleurs, parce qu'elles ne font pas la part (ou peu) des contraintes sociales et économiques. Aussi, nous semble-t-il, une part importante des recherches doit se faire là où la vocation productive de l'agriculture n'est pas mise en cause, là où l'agriculture et le tourisme ne sont pas les seules activités économiques.

L'une des sources de la production de connaissance sur les processus de construction des paysages peut être l'observation et l'analyse des pratiques de ceux qui contribuent à construire ces paysages. Par exemple, quand, dans un programme article 19 (*), un agriculteur dénonce les normes qui lui sont imposées pour les qualités floristiques de sa prairie et dit « cela correspond à la manière de produire du mouton il y a cinquante ans », l'important n'est pas de constater, une fois de plus, la difficulté de faire coïncider normes paysagères et production rentable ; l'important, c'est qu'il existe des gens qui ont des connaissances leur permettant de relier systèmes de production et qualités floristiques de prairies. De nombreux savoir-faire ne sont pas formalisés et n'ont pas accédé au statut de « technique » diffusable. Pour autant ils existent et peuvent être recueillis. Là les agriculteurs ont un rôle clé à jouer. Il ne faut pas seulement demander aux agriculteurs de fabriquer des paysages dont les normes ont été établies par ailleurs, il faut aussi leur poser la question des paysages, des relations entre société, paysages et processus écologiques et formaliser leurs savoir-faire.

Pour comprendre comment une société construit son espace, et donc ses paysages, il faut nous attacher aux faits, observer, mesurer et tenir compte de la dimension spatiale des phénomènes afin d'élaborer des représentations de l'espace qui permettent d'articuler des connaissances disciplinaires distinctes. On constate en effet que, pour un même espace, les représentations qui peuvent être construites sont multiples et peuvent conduire à des interprétations contradictoires faute de s'appuyer sur des données chiffrées, spatialisées, et des définitions explicites des notions et concepts utilisés. De ce point de vue, les débats sur la déprise agricole sont révélateurs : il est impossible de relier de manière simple la question de la rente foncière de l'économiste à celle de l'intensité des prélèvements des ressources végétales de l'agronome; la mise en relation de ces deux manières d'aborder le sujet en ayant des objets d'observation communs permet pourtant de dépasser les interprétations simplistes que suggèrent l'une ou l'autre des approches disciplinaires.

L'important est de constater qu'il existe de nombreux acquis théoriques et méthodologiques qui permettent de progresser dans cette élaboration scientifique (SIG et bases de données hiérarchisées par exemple) et mettre en oeuvre des dispositifs pluridisciplinaires qui permettent de prendre à défaut des hypothèses et pas seulement d'illustrer des discours établis par ailleurs. Mais il faut souligner que de tels dispositifs restent peu nombreux et sont lourds à mettre en oeuvre (et donc coûteux). De tels travaux sont pourtant nécessaires car des représentations erronées de l'espace et de ses processus de production peuvent conduire à une vision erronée du champ des possibles en matière de maîtrise des paysages.

Produire des connaissances pour agir, mais agir dans quel sens et comment ? Il nous semble que la question elle-même ouvre de nouveaux champs de recherche. Dans un premier temps, il est nécessaire de préciser et d'inventorier quelles sont les fonctions complémentaires ou contradictoires qu'on attend des paysages en analysant les espaces de représentation des individus, des groupes sociaux, c'est-à-dire en analysant les manières dont on perçoit l'espace dans lequel on vit, et qui conditionnent les changements qu'on peut en attendre, afin d'identifier le rôle que peut jouer l'agriculture dans le maintien ou la création de certaines caractéristiques paysagères, et à quelles conditions il lui est possible de jouer ce rôle.

En effet, si la production de paysages peut être assimilée à une activité de service, la manière dont l'activité agricole peut remplir à la fois une fonction de service et de production ne va pas de soi. Il y a, là aussi, un champ de recherches important à explorer, pour comprendre non seulement les conditions techniques d'une telle complémentarité, mais également ses conditions économiques et sociales. Si l'activité agricole devient en partie une activité de service, si la contribution à la production de paysages devient une part de cette activité de service (en supposant reconnu et validée l'utilité sociale de cette activité), il faut étudier les transformations qu'implique une telle mutation pour le secteur agricole. Un secteur de service n'est pas régulé de la même manière qu'un secteur de production de biens

(*) L'article 19 du règlement CEE 797/85 (devenu articles 21 à 24 du règlement CEE 2328/91) institue des aides pour les agriculteurs situés dans des zones dites « particulièrement sensibles au point de vue de l'environnement » et qui adoptent volontairement, pour une durée de cinq ans, des pratiques favorisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement et du paysage.

primaires : les usagers n'y jouent pas le même rôle et, par exemple, on peut se demander si les dispositifs institutionnels actuels de la profession agricole permettent réellement d'associer les usagers à la conception et la production des paysages.

Cette liste non exhaustive des pistes de recherche qu'ouvre la volonté de gérer les paysages ruraux montre à quel point il convient d'être prudent à l'égard des démarches normatives qui supposent connues les relations entre processus sociaux, écologiques et paysages, et résolues les contradictions afférentes à leur gestion.

Références bibliographiques

- BERTRAND G., 1992. L'irruption du sensible dans les politiques de développement et d'aménagement. *In* Le paysage : patrimoine et enjeu de développement. *L'environnement magazine*, 18-20.
- COURTET C., BERLAND-DARQUETM., DEMARNE Y., 1992, Un pont sur... agriculture et société. INRA/Association Descartes, Paris, 307 pp.
- DEFFONTAINES J.-P. 1985. Etude de l'activité agricole et analyse du paysage. *In* : *L'espace géographique*. n°1 1985. pp. 37-47.
- FISCHESSER B. 1990. Le produit « Paysages de qualité » utopie ou investissement d'avenir ? *In* : *Chambres d'agriculture*. Supplément au numéro 784. Décembre 1990.
- INRA-ENSSAA., 1977. *Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace.*. INRA, Paris, 192 pp.
- LIZET B., DERAVIGNAN F., 1987. *Comprendre un paysage*. INRA. Paris, 147 pp.
- LAURENT C., 1992. *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le pays d'Auge*. Thèse Sciences Economique. Janvier 1992. 454 p. + 100 p. annexes. A. Lipietz dir.
- LEFEBVRE H., 1986. *La production de l'espace*. Anthropos. Paris, 485 pp.
- LUGINBÜHL Y., 1989. *Paysages : textes et représentations, du siècle des lumières à nos jours*. La manufacture, Paris, 268 pp.
- SAUTIER G., 1985. Paysagismes. *In* : *A travers champs*. Agronomes et géographes. ORSTOM, Paris, 289-297.

